



CCAMLR

COMM CIRC 10/122
SC CIRC 10/68

Jeudi, 25 Novembre 2010

Attribution des positions des poses de recherche - mesure de conservation 41-01

Téléphone: +61 3 6210 1111

Fax: +61 3 6224 8744

Courriel: ccamlr@ccamlr.org

Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia

181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



CCAMLR

PO BOX 213, NORTH HOBART, TASMANIA 7002 AUSTRALIA
181 MACQUARIE STREET, HOBART, TASMANIA 7000 AUSTRALIA
Website: www.ccamlr.org

Phone: (61) 3 6210 1111
Fax: (61) 3 6224 8744
Email: ccamlr@ccamlr.org

**À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION
ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**COMM CIRC 10/122
SC CIRC 10/68**

Hobart, le 25 novembre 2010

Attribution des positions des poses de recherche – mesure de conservation 41-01

Conformément à la MC 41-01, chaque navire engagé dans la pêche exploratoire de *Dissostichus* spp. de la sous-zone 48.6 ou des divisions 58.4.1, 58.4.2 ou 58.4.3a en 2010/11 doit réaliser 10 poses de recherche dès qu'il entre pour la première fois dans une unité de recherche à petite échelle (SSRU). Les poses de recherche doivent être menées aux positions (début de la pose) attribuées par le secrétariat, ou le plus près possible de ces positions.

Pour 2010/11, la Commission a convenu que, dans les zones de glaces de mer, chaque navire se verrait attribuer jusqu'à trois séries aléatoires de positions de départ pour les poses de recherche à effectuer dans chaque SSRU. Ces options seraient procurées par le secrétariat, sur demande du Membre notifiant, ou de son navire, et avant l'arrivée du navire dans la SSRU. Le navire choisirait alors les positions de départ attribuées qui lui conviendraient le mieux en fonction des conditions locales des glaces de mer et procéderait ensuite aux poses de recherche selon la procédure convenue (CCAMLR-XXIX, paragraphe 11.26 ; SC-CAMLR-XXIX, paragraphe 3.146 et annexe 4, paragraphe 3.6).

En conséquence, chaque Membre notifiant, ou son navire, est tenu de prendre contact avec le secrétariat (data@ccamlr.org) juste avant l'entrée du navire dans une SSRU de la sous-zone 48.6 ou des divisions 58.4.1, 58.4.2 ou 58.4.3a, afin d'obtenir un tableau contenant trois séries aléatoires de positions de départ.

Andrew Wright
Secrétaire exécutif